

MAIRIE
d'USSON-du-POITOU
- Vienne –

CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 16 mars 2015

COMPTE-RENDU

Le seize mars deux mil quinze, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire.

Etaient présents : MM. JARRASSIER Michel – Mme BOMPAS Marie-Hélène – Mme LOUIS DUPONT Brigitte – M. IRIBARREN Jean-François – Mme ARLOT Monique – MM. CHASTANET Vincent – ROUSSEL Pascal – Mme PERRY Corinne – M. BUISSET Jérôme – Mme DELURET Nathalie – M. POUTHIER Alain – Mme DUMONTIER Dominique – M. LEPERCQ Olivier –

Etaient absents et représentés : M. Serge RENAUD (pouvoir à M. Michel JARRASSIER)
Mme Céline LOUAIL (pouvoir à Mme Brigitte LOUIS-DUPONT)

Mme DELURET Nathalie a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT).

■ **Lecture du PV de la réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2015 :**

Adopté à l'unanimité.

■ **Implantation d'un parc éolien sur la commune : convention avec VALOREM**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec VALOREM en vue de l'utilisation des voies et chemins communaux concernant la réalisation, l'exploitation et le démantèlement de parcs éoliens.

■ **Exploitation d'une unité de méthanisation par la SAS SENERGIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable à l'exploitation d'une unité de méthanisation de produits organiques sur la commune du Vigeant, entre les lieux-dits Le Cériolet et La Vacherie.

■ **Eaux de Vienne – Siveer : nouveaux statuts du Syndicat**

Dans le cadre de la fusion/dissolution des syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne au 1^{er} janvier 2015, une nouvelle entité a été créée et a été dénommée « Eaux de Vienne – SIVEER » lors de son Comité Syndical du 24 février 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- décide d'approuver les statuts du syndicat mixte d'« Eaux de Vienne – SIVEER »
- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure permettant à Madame la Préfète de prendre l'arrêté entérinant cette décision.

Séance levée à : 21h10